

Compte-rendu de la 7^{ème} réunion du Groupe Thématique "Connaissances" du GNMH :

Bilan & Perspectives du 3^{ème} PNMH

Jeudi 16 mai 2019 - AFB Vincennes

Participants :

Guillaume GAYET, UMS PatriNat
Margaux MISTARZ, UMS PatriNat
Pierre CAESSTEKER, AFB
Stanilas WROZA ONB/ AFB
Marie-Pierre PINON, AE-SN
Stéphane Grivel, MTES/CGDD/DRI/SR
Ghislaine FERRERE, MTES/DEB-EARM3
Joanie CATRIN, MTES/DEB-EARM3
Anis GUELMAMI, Tour du Valat
Christian PERENNOU, Tour du Valat
Denis BERLEMONT Association Ramsar France (*VISIO*)
Gilbert MIOSSEC, FMA
Delphine Singlard, FMA (*VISIO*)
Fabien Blanchet, FMA (*VISIO*)
Stéphanie Hudin, FN-CEN
Thomas Redoulez, UPGE
Barbara Freidman, IGN
Sophie Reynard, IGN
Bénédicte Maisonneuve, IGN
Céline Sacca, Université St Etienne
Chrystelle Auterives, BRGM
Samuel Allaume, IRSTEA (*VISIO*)
Mohamed Al Hadj, IRSTEA (*VISIO*)
Sébastien Rapinel, Université Rennes (*VISIO*)
Emmanuel Catteau, CBN Bailleul

Excusé :

Julien MASSETI, AFB
François CHAMBAUD, AE RMC
Doris NICKLAUS, CGDD/CGDD/DEEI/ERNR2
Claire DE KERMADEC, MTES/DEB/ET1
Bastion COIC, Association Ramsar France
Maëlle DERCHEF, FCEN
Charlotte LE MOIGNE, FCEN

Ordre du jour

Cf. Annexe

Animation :

Christian Perennou (Tour du Valat) et Guillaume Gayet/Margaux Mistarz (PatriNat)

Nota : les présentations .PPT sont disponibles sur la plate-forme en ligne du GNMH et leur teneur n'est sauf exceptions pas reprises dans les points ci-dessous, qui couvrent essentiellement les discussions qui ont suivi ces présentations.

Tour de table et actualités nationales (G. Ferrère/ MTES)

- **IPBES Paris** : Le récent rapport de l'IPBES reconnaît l'urgence à agir et à disposer pour cela de résultats (chiffres) pour l'étayer. Le rapport préconise des actions et des orientations & trajectoires pour une gestion intégrée et un vrai développement durable. Il reste nécessaire de mieux y faire prendre en compte les MH.

- **Rapport parlementaire « Territoires humides ».**

Ses objectifs étaient de définir les impacts et les solutions pour les MH. Le rapport met l'accent sur « on ne peut protéger ce que l'on ne connaît pas », même s'il ne développe pas les aspects « connaissance ».

Sur la base de ce rapport, les parlementaires vont essayer de proposer une loi qui pourrait faire avancer les choses au niveau des territoires. L'un des grands axes requis est la responsabilisation des territoires, pour une prise en charge par tous les acteurs locaux, les élus, etc. Il y a besoin de formations, de sensibilisation. Sont aussi préconisées la mise en place d'outils et l'utilisation des outils existants pour les mettre au service des milieux humides (surtout financiers).

Q° : *Accès aux différents échanges qui se sont produits entre les parlementaires et les partenaires ? → recueil des échanges en cours d'élaboration (MTES)*

- **Assises de l'eau** : La 2^e séquence, portant sur le Grand cycle de l'eau, est en cours sur la base de consultations publiques.

Plan National d'Actions pour les Milieux Humides (PNAMH) :

Cette réunion a essentiellement pour but de finaliser et valider au fil de la journée le bilan des 9 fiches-actions « Connaissances » du précédent Pnamh, suite au travail fait en ligne ces derniers mois par les porteurs d'actions. Les participants ont reçu avant cette réunion une version sub-finale de ce bilan.

L'élaboration des fiches bilans est en cours, en vue de les finaliser début Juin. Le GNMH n'existe plus en tant que tel, mais a été fondu dans la Commission « Stratégies nationales, et engagements internationaux et européens de la France, plus large. Au final le nouveau plan débutera en 2021, coordonné avec la SNB (début 2021 aussi). L'idée du bilan en cours est de commencer à dessiner les perspectives pour le prochain plan : quels sont les sujets à ouvrir, poursuivre ? ...

Q° : *Quid des GTh de l'ex-GNMH ? → aujourd'hui devenus des sous-groupes de la commission. A nous de voir si le fonctionnement est à revoir*

Point sur l'avancement du programme CarHab dans le cadre de l'action 7 (IGN)

- Généralités sur le programme et calendrier (IGN)

CarHab 1 (2012-2018) a été lancé en 2012. En 2019 un deuxième programme (CarHab 2) est lancé en utilisant toutes les ressources à disposition (IA, images satellitaires, etc.), dans une logique plus

prédictive avec une approche supervisée. Dans Carhab1 l'approche était non supervisée, et l'on travaillait sans données de terrain. Dans Carhab 2, travail avec une approche qui intègre les données de terrain aussi bien pour le volet physiologique que pour le volet cartographique. Les CBN fournissent les échantillonnages de terrain (biotopes + physiologie). Quatre territoires-tests ont été retenus dans une 1^e phase, mais on n'a pas le même niveau de connaissances sur tous les territoires : PNR Scarpe Escaut : 2,7 km² échantillonnés, Dordogne : 700 km².

L'IGN n'a pas encore travaillé sur l'articulation avec l'action 7 (carte des MPH de INRA/ AgroCampusOuest), pilotée par la DEB au MTES.

Q° : comment ont été choisis les sites d'expérimentation ? → Pour le Cher, comparaison avec ce qui avait déjà été fait. Pour la Vanoise, un site en montagne donc un peu complexe. Dans le nord, nombreux milieux humides. Dordogne, travail orienté sur les cas d'usage.

Q° : logique prédictive, qu'est-ce que c'est ? → Travail en amont sur la reconnaissance de l'occupation du sol, puis évaluer la qualité de ce qui est prédit.

Q° : pourquoi pas de sites en région méditerranéenne ou en contexte littoral atlantique ? → Des choix ont été faits en amont, car on n'a pas le temps de travailler sur tout en six mois. Mais la méthode globale reste valide ; en revanche pour chaque grand biome, il sera en effet nécessaire de paramétrer.

- Présentation de la méthode CarHab

- Segmentation, travaux IGN (Bénédicte Maisonneuve, IGN)

Une segmentation automatique est réalisée sur les BD-ORTHO IR/RGB (une seule date est prise en compte. La segmentation ne prend donc pas en compte les dynamiques spatio-temporelles intra-annuelles de certains habitats). On utilise des données OccSol dispo pour créer des masques thématiques (BD-Forets, RPG, ...), et la classification des images satellites (séries temporelles Sentinel) est faite alors sur les segments restants.

Q° : la segmentation est-elle faite sur une date donnée ? → oui, pour faire les contours. Pb d'actualisation de la donnée car photo tous les 3 ans.

Q° : les habitats méditerranéens sont très variables dans le temps : cette variabilité est-elle intégrée dans la détection ?

- Cartographie de la physiologie (S. Rapinel / Université Rennes)

Travail en collaboration avec le CESBio de Toulouse et l'Université de Montpellier.

Les séries temporelles Sentinel-2 (gratuites et de résolution spatiale au 1/25000 et 1/50000) sont utilisées pour la classification automatique (Random Forest). Le calibrage utilise les données terrain qui sont aussi utilisées pour générer les matrices de confusion (validation). Sont alors produites une carte des cellules paysagères + une carte de confiance + une matrice de confusion (quelle classe ressemble le plus à quelle classe ?). L'échantillonnage terrain a pris en compte les éco-hydro régions. Les classes ZH utilisées : milieux en eau ouverts et milieux en eau avec végétation.

- Cartographie des biotopes (Céline Sacca, Université St-Etienne/CBN Bailleul)

Principal intérêt de la méthode = cartes précises et intuitives car il suffit de retenir les 11 types de physiologie et sept paramètres du biotope (carte intuitive).

La cartographie des biotopes est faite avec une approche de classification supervisée avec l'algorithme « Random forest », qui apprend à partir de données de terrain et des prédicteurs => le modèle va

pouvoir extrapoler à l'ensemble du territoire (prédicteurs = paramètres abiotiques). Le résultat est le nombre de votes du modèle : plus le nombre de votes est important, plus le modèle est robuste. La carte des biotopes doit être couplée à la carte des physionomies pour avoir le produit final.

A partir des deux cartes-socles, on pourra créer des cartes en EUNIS, en HIC, en habitats humides, etc. Quelques précisions :

- Carte des physionomies végétales ≠ carte des biotopes (cette dernière = carte des paramètres physiques).
- Le croisement des deux cartes physionomies végétales + biotopes = cartes des habitats
- MMU = 5000m²
- Des paramètres abiotiques sont rentrés dans le modèle (topo, climat, géologie...) + des paramètres spécifiques plus complexes comme les ZH potentielles (NB : différente de la carte des MPH de AgroCampusOuest)
- Production de la carte des ZH Potentielles : **croisement multicritères** (non cumulatif donc mais chaque paramètre est pris selon son « importance » pour l'occurrence des habitats humides) de quatre paramètres (distance à partir des cours d'eau, indice d'humidité des sols, indice topo et la pente)

Q° : est-ce que les paramètres sont cumulatifs dans le cas des ZHP ? → on définit le sens de chacun des facteurs et c'est en combinant ces facteurs par une approche multi-critères que l'on identifie la probabilité de chaque pixel d'appartenir à une ZH.

Q° : la carte ne ressemble-t-elle pas beaucoup à ce qu'avait produit l'INRA à l'époque ? → même démarche en effet.

Q° : donc persiste le même risque de louper les ZH de plateau, de sources, etc. ? → ici, les cours d'eau réels sont utilisés.

Q° : qu'est-ce qu'un cours d'eau théorique ? → dans SAGA GIS, il y a une proposition de recalcul de talwegs, dits alors « talwegs théoriques » ; mais il y a parfois certains écarts entre réels et théoriques. La carte des ZHP va être introduite dans le modèle d'apprentissage.

Q° : les types physionomiques correspondent-ils à une nomenclature nationale ? → non, typologie créée dans le cadre de Carhab. Pas Eunis ou autre car besoin d'une typologie qui permette de différencier biotope et physionomie.

Q° : la carte des biotopes qui provient du modèle a-t-elle été confrontée au terrain ? → le terrain est une donnée d'entrée dans le modèle. C'est plutôt l'humidité qui va être confrontée au terrain. Les paramètres calculés en entrée du modèle sont assez génériques.

Rq : c'est à peu près la même approche que celle de l'Observatoire des ZH méditerranéennes sur l'ensemble du bassin méditerranéen (topo, cours d'eau, indice humidité, ...)

- **Cas de l'expérimentation Scarpe / Escaut, Avesnois** (spécificité ZH)
 - Zoom sur prairies humides dans le cadre de l'étude de l'AE (Université St-Etienne/CBN Bailleul)

L'objectif est de passer des cartes de biotopes à des biotopes classés par niveau d'humidité en croisant avec la carte des ZH potentielles. Ce croisement permet donc de classer les prairies en fonction des

niveaux d'humidité (probabilité d'humidité). Ces niveaux sont définis par les classes de 'Ellenberg. Les cartes des niveaux d'humidité ne tiennent pas compte du climat et de l'acidité du sol.

La carte des ZH potentielles a été améliorée en intégrant d'autres paramètres (en plus des quatre cités précédemment) comme par ex. la densité des canaux et des mares et les délimitations des zones hygrophiles et mésophiles. Les résultats ont été soumis au PNR (Gérald Duhayon) : ils correspondent bien à une réalité de terrain.

Rq : Au sens de l'arrêté ZH, les types de végétations humides commencent à partir du méso-hygrophile. Mais des prairies mésophiles peuvent souvent être « humides » en Dordogne, sur critères pédologiques. Du mésophile au sens de la flore pourra donc être mis en humide sur critères pédologiques.

Q° : craintes par rapport à la prise en compte des zones hygrophiles et mésophiles dans le produit final, et que certaines questions qu'on se posait au début vont passer à côté (les ZH de ces milieux-là seront là aussi « oubliées » dans les produits CarHab → Emmanuel Catteau : Cela ne sera pas le cas. Cependant, on confrontera les résultats finaux sur les quatre sites tests avec des données pédologiques notamment et on en discutera à ce moment-là.

Rq : Il serait pertinent de faire un document de synthèse ou des fiches simplifiées « pour les nuls » de tous ces produits et résultats CarHab

Rq : il serait pertinent d'harmoniser les typologies générées par ces cartes habitats avec EUNIS par ex. → Le croisement des cartes en entrée (biotopes, physiologies végétales, ZH potentielles...) permet de générer une typologie intuitive qui pourra être harmonisée par la suite avec EUNIS

Q° : le MMU de CarHab est de 5000m². Il faut donc penser à compléter le produit final pour y intégrer les entités > au MMU → Il y a un autre projet en cours pour la cartographie des « petites » ZH. Cependant, les résultats ne font pas partie du projet CarHab (une publication scientifique sur ce projet a été/sera partagée avec le GT)

- *Projet d'étude de sensibilité des données radar à l'hydromorphie des prairies (S. Allaume & M. Al Hadj, IRSTEA)*

Objectif : voir si les données radar permettent de discriminer les différents coefficients d'Ellenberg.

Q° : Est-il prévu de faire une fiche du type « CARHAB pour les nuls », pour permettre aux partenaires d'utiliser directement les données ? Quel est le calendrier? → IGN : ce qui nous est demandé, c'est une production nationale CARHAB sur cinq ans, sur 2020 à 2024. Il restera à définir la fréquence des mises à jour ultérieures. Pour les besoins spécifiques aux MH, il faudrait voir avec la DEB comment décliner CARHAB aux MH.

Q° : Des guides d'utilisation seront indispensables : il faudra bien transmettre l'idée au MTES. → C. de Kermadec (chef de projet) avait peut-être prévu de mettre en place un comité d'utilisateurs, mais elle est actuellement absente.

Q° : Vrai besoin d'un document de vulgarisation pour tous les utilisateurs futurs. → IGN : vise la fin d'année pour une communication détaillée.

Q° : Quelles perspectives pour le futur PNMH ? (par ex. pour prise en compte des MH laissés de côté) → ??

Suivi et évolution de l'action 49 - Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne (FMA - L. Anras & G. Miossec)

Inventaire en cours des unités hydrauliques de gestion (UHG) : une UHG est un ouvrage capable de gérer toute l'eau à un niveau d'eau donnée. Les termes utilisés sont dans le dictionnaire de données du SANDRE. La Corse a été incluse dans les suivis Anguille, en 2018.

Perspectives = poursuite du travail, pas de calendrier fixé.

Q° : Quel est le partenariat avec la Fédération nationale de la pêche ? → contacts réguliers, suivis, prise de contact lorsque terrain, parfois des retours... mais partenariats très légers et brefs. Certains secteurs n'ont pas de référents. Les fédérations sont financées par les Agences de l'Eau (AE) donc l'AE a mis un peu la pression pour qu'elles participent à la mise en place des méthodes. La Fédération nationale des pêcheurs semble très désireuse de mettre en place différentes BD en synergie.

Suivi et évolution de l'action 6 - Observatoire national des milieux humides (AFB - S. Wroza)

Rq : il sera nécessaire de mettre en place les modalités de mise à jour des indicateurs

Q° : pourquoi n'y a-t-il pas de mise à jour annuelle du nombre de sites Ramsar en France lorsqu'il y a ajout de nouveaux sites ? → aisé à mettre en place. L'idée était de fusionner les 2 indicateurs « nombre de sites Ramsar en métropole » et « en Outre-mer », car il y a plus de consultations lorsqu'une seule page

Suivi de la stratégie nationale d'amélioration de l'organisation des données sur les milieux humides - Action 9 & 10

- Point avancement des travaux du Sandre / Note Stratégie amélioration de l'organisation des données MH - (AFB - P. Caessteker/ MTES J. Catrin)
- Présentation de la future banque nationale des données sur les MH (FMA - D. Singlard)
- Point avancement de la boîte à outils nationale - Mhéo (FCEN - S. Hudin)

La note du MTES qui accompagnera la diffusion ces travaux est en cours de signature par le Directeur de l'eau et de la biodiversité. Elle permettra d'officialiser la stratégie nationale d'amélioration de l'organisation des données sur les MH.

Dans le cadre du rapport parlementaire, l'IGN a été sollicité sur deux axes : pour contribuer à la mise en place d'une géo-plateforme pour assembler différents portails, et pour participer à la création d'un référentiel national sur les MH. Il serait aussi intéressant d'y associer le FMA, qui travaille sur la cartographie des MH et sur des outils de normalisation, de bancarisation... avec les AE. Il serait donc utile que le FMA soit associé à la démarche de l'IGN.

Retour sur les avancées du projet SoHumid - Evaluer la contribution des eaux souterraines dans le fonctionnement des zones humides (C. Auterives - BRGM)

Q° : « eaux souterraines » = masses d'eau ? → oui car dans une problématique DCE, l'enjeu pour les AE est d'évaluer l'état écologique des masses d'eau souterraines.

Q° : quelle est la base de données sur les eaux souterraines ? → quelques données sur les eaux souterraines sont dans TOPAGE (qui est loin d'être toutefois exhaustive).

Q° : Pourquoi ne pas faire un partenariat avec les Marais de Sacy, exceptionnels au niveau fonctionnement hydrologique ? → l'objectif de départ n'est pas la représentativité à

l'échelle nationale, mais d'abord de faire une méthode avec différents cas de figure. Dans un deuxième temps, il s'agira de tester cette méthode sur d'autres sites.

Q° : Pourquoi les sites tests sont-ils majoritairement dans le nord ? → Culture ZH plus développée, plus d'informations à disposition, plus zone des partenariats. Outre-Mer, il y a principalement des données botaniques mais pas de données pédologiques.

Perspectives et attentes pour le prochain plan (G.Ferrère, MTES/ DEB)

- Perspectives pour l'action 12 : valorisation des résultats de projets de recherche sur les milieux humides (PatriNat – G. Gayet/ S. Grivel CGDD)

La synthèse du MNHN lors du précédent PNAMH a permis d'orienter les missions de l'ex-Onema. Des liens ont pu être établis entre gestionnaires et chercheurs sur un certain nombre de sujets : changement climatique, télédétection, ... mais cela reste peu par rapport à ce qui est envisageable.

Q° : dans le cadre des PLU, il est parfois demandé d'identifier les fonctions et les services des ZH. Les bureaux d'études doivent parfois faire ça en cinq jours à la demande des SAGE. Ne s'agirait-il pas de faire une méthode plus rapide ? → Cela reste hétérogène suivant les communes.

- Attentes de la phase 2 de l'EFESE dédiée aux milieux humides (MTES en l'absence du CGDD) – Action 8

Jérémie Devaux est parti. Le CGDD est en train de recruter un/e remplaçant/e.

Attention à la terminologie de « dommages évités » : il ne faudrait pas que cette terminologie soit employée dans le bilan et la fiche action

Des liens seraient à établir avec :

- le projet Cerema sur la prévention des inondations
- certaines actions du GTh Aménagement
- le travail de l'OZHM sur le bassin du Lez : méthode pour évaluer les services de régulation des crues par les MH

Comment convertir la donnée habitat en services rendus ? Le problème est qu'on ne peut pas accéder à la donnée géomorphologique avec CarHab.

- Attentes des autres travaux à engager (têtes de bassin versant)

Intérêt pour ouvrir un axe « ZH et santé » ? On se heurte toujours à la difficulté de trouver un porteur. A chaque conférence de la Convention Ramsar, les grandes thématiques sont fixées pour les trois ans qui viennent. Il est possible d'intervenir en amont de la COP pour pousser tel ou tel sujet. Nécessité d'avoir une vision assez large. Pour être porté au niveau international, il faut que ce soit un sujet globalement peu traité, et pas seulement « peu étudié en France » (certains pays ont déjà travaillé sur des thématiques peu couvertes chez nous (il serait intéressant de citer des exemples ici, svp)

Dans le cadre de la stratégie « Bas carbone », il n'est pas fait mention des zones humides : il serait intéressant de pousser le ministère de la recherche à aller plus sur des solutions « nature » (à l'heure actuelle, recherche sur les technologies, rien sur le naturel). Dans le cadre « bas carbone », des travaux sont en cours sur la séquestration par les tourbières. Sur les milieux littoraux, il y a moins de choses mais l'université de La Rochelle travaille actuellement dessus, mais pas que pour les milieux humides. Comment influencer l'agenda d'un autre ministère (par ex. Recherche) ? Cela rentre en synergie avec l'action 12 : cela peut se construire par des réunions, l'organisation d'un colloque en commun, etc.

Bilan du fonctionnement du GTh et propositions (Animateurs/DEB)

- Des redondances partielles ont pu être notées dans le passé entre GNMH/GTh Connaissances et réunions de la RT MH de l'ONB, mais s'estompent depuis la reprise de l'ONB par l'AFB.
- Une limite à notre action est que les acquis de notre groupe, ou plus largement les progrès réels de connaissances sur les MH, ne sont pas mis en valeur dans le rapport parlementaire.
 - Certains membres du Gth n'ont jamais été présents : il faudrait leur demander s'ils souhaitent toujours faire partie du Gth.
- Pour l' Outre-Mer, qui dispose d'un Gth transversal spécifique, quasi-personne n'a participé au Gth Connaissance, peut-être parce qu'il n'y a pas les mêmes attentes en Outre-Mer et en métropole. Peut-être faudrait-il inviter uniquement des personnes ciblées au cas par cas, en fonction des sujets.
- Il est nécessaire que le Gth devienne un groupe de réflexion, et non pas simplement un groupe qui passe en revue les avancées de chaque action.
- La mission principale du groupe est de faire de l'articulation entre les projets, mais aucun financement n'est disponible pour favoriser cette articulation. Il est nécessaire que les ministères allouent des financements pour favoriser ces articulations (ex. articulation des travaux de l'INRA et du CBN-MP sur les problématiques pastorales). Il faudrait aussi arrêter de démultiplier les projets : trop d'actions ont été menées en parallèle, sans se recouper.

Point sur la stratégie CESP (AFB / P. Caessteker)

Il reste nécessaire de construire le dispositif CESP du futur Plan. La première étape sera d'identifier les premières cibles (côté urbanisme, décideurs, etc.). Un travail en cours vise à caractériser ces acteurs, pour identifier ceux qui ont les capacités d'agir. La 2^e étape sera d'identifier des actions concrètes de transfert et de sensibilisation ; de définir des niveaux d'ambition ; et enfin de former certains acteurs. En lien avec l'action 12, il faudra aussi mieux organiser les liens recherches/gestionnaires, via une entrée « connaissances » qui commence à être mise en place. Cela impliquera des formations, ateliers... Une phase-test sera menée cette année, pour être déployée plus largement dans les années à venir. D'ores et déjà sont identifiés divers manques en formations sur un certain nombre de sujets : délimitation des ZH, fonctionnalité des ZH... Il y a notamment un manque de formations dans les mondes professionnels agricole et de l'urbanisme.

Margaux Mistarz, Guillaume Gayet, Anis Guelmami, Christian Perennou, 24/05/2019

ANNEXE :

Ordre du jour de la 7^{ème} réunion du Groupe Thématique "Connaissances" du GNMH Bilan & Perspectives du 3^{ème} PNMH

Judi 16 mai 2019 (9h45 - 17h) - AFB Vincennes (salle Diane Fossey)

5 square Félix Nadar, Vincennes

Accès métro ligne 1 (station Bérault) ou RER ligne A (Vincennes)

Visioconférence possible : pour vous connecter :pour vous connecter : En interne :804 ; Mot de passe : 0004 ; En externe :804@159.180.228.228, Mot de passe : 0004. Pour plus de précision vous trouverez ci-joint le Guide Visioconférence.

Animation :

Christian Perennou (Tour du Valat) et Guillaume Gayet/Margaux Mistarz (PatriNat)

Programme : Bilan & Perspectives du PNMH

9h45 : Accueil

10h00 – 10h15 : Tour de table et actualités nationales

10h15 – 11h30 : Point avancement du programme CarHab dans le cadre de l'action 7 :

- Généralités sur le programme et calendrier (IGN)
- Présentation de la méthode CarHab
 - Segmentation, travaux IGN (10 min)
 - Cartographie des biotopes (Université St-Etienne/CBN - Bailleul) (10 min)
 - Cartographie de la physionomie (IRSTEA/CBN) (10 min)
- Cas de l'expérimentation Scarpe / Escaut, Avesnois (spécificité ZH)
 - Zoom sur prairies humides dans le cadre de l'étude de l'AE (CBN Bailleul – 10 min)
 - Projet d'étude de sensibilité des données radar à l'hydromorphie des prairies (IRSTEA - 5min)

11h30 – 12h00 : Suivi et évolution de l'action 49 – Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne (FMA – Loïc Anras)

12h00 – 13h00 : Pause déjeuner

13h00 – 13h30 : Suivi et évolution de l'observatoire national des milieux humides – Action 6 (AFB – S. Wroza)

13h30 – 14h30 : Suivi de la stratégie nationale d'amélioration de l'organisation des données sur les milieux humides – Action 9 & 10

- Point avancement des travaux du Sandre / Note Stratégie amélioration de l'organisation des données MH – (AFB – P. Caessteker/ MTES J. Catrin)
- Présentation de la future banque nationale des données sur les MH (FMA – D. Singlard)
- Point avancement de la boîte à outils nationale – MhéO (FCEN – S. Hudin)

14h30 – 15h00 : Retour sur les avancées du projet SoHumid – Evaluer la contribution des eaux souterraines dans le fonctionnement des zones humides (C. Auterives – BRGM)

15h00 – 16h00 : Perspectives et attentes pour le prochain plan :

- Perspectives pour l'action 12 : valorisation des résultats de projets de recherche sur les milieux humides (PatriNat – G. Gayet/ S. Grivel CGDD)
- Attentes de la phase 2 de l'EFESE dédiée aux milieux humides (MTES en l'absence du CGDD) – Action 8
- Attentes des autres travaux à engager (têtes de bassin versant)

16h00 – 16h30 : Point sur la stratégie CESP (AFB / P. Caessteker)

16h30 – 17h00 : Bilan du fonctionnement du GTh et propositions (Animateurs/DEB)

17h00 : Clôture de la journée